

COVID-19 –Continuité pédagogique

Fiche parents des élèves du 1er degré

La continuité pédagogique permet de maintenir un lien entre l'élève et ses enseignants, notamment dans des contextes d'éloignements respectifs. La fermeture des écoles de l'académie de Reims n'ouvre pas une nouvelle période de vacances. Le lien avec l'école et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité. L'enfant scolarisé dans le premier degré a besoin d'être accompagné dans l'appropriation des ressources et des outils. Son enseignant, la directrice ou le directeur de son école, l'équipe de circonscription autour de l'inspecteur de l'éducation nationale, veillent à ce que chaque élève soit exposé à des apprentissages pour ne pas oublier ce qui aurait été acquis précédemment, en se référant aux manuels et aux cahiers. Votre enfant est invité à rester le plus possible éloigné des autres (de ses camarades comme de ses grands-parents) durant ces 14 jours : assurément, ce temps calme est bénéfique pour se consacrer à la lecture d'ouvrages variés.

Je suis parent d'un enfant scolarisé dans une école :

- Je serai contacté par la directrice ou le directeur d'école soit par messagerie électronique, soit par téléphone. Celui-ci me tiendra informé du protocole de continuité pédagogique.

Si je dispose d'une connexion internet :

- Je recevrai de la part de l'équipe pédagogique, par mail, des informations relatives au suivi pédagogique à distance organisé par l'école (classe virtuelle, envoi de documents par mail ENT ou blog).

- Je peux également ouvrir un compte pour mon enfant sur la plateforme du CNED «Ma classe à la maison» <https://ecole.cned.fr> et je l'accompagne dans la prise en main de cet outil.

Si je ne dispose pas d'une connexion internet :

- J'informe la directrice ou le directeur qui prendra les dispositions nécessaires pour faire parvenir les supports nécessaires à la continuité.

Recommandations en fonction de l'âge de mon enfant :

A l'école maternelle, la priorité est l'apprentissage du langage : des mots et des phrases sont découverts et utilisés chaque jour. Il s'agit de susciter la curiosité et le plaisir d'apprendre, au cours des activités de la vie quotidienne que vous pouvez mener avec vos enfants.

La construction du nombre est également importante, celle-ci peut être abordée grâce aux jeux de société.

N'oublions pas que les jeunes enfants sont vite distraits, privilégions des temps courts où votre enfant sera réceptif.

Au cycle 2 (CP, CE1 et CE2), la maîtrise de la langue française, est centrale. L'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) est la priorité. Il est donc important de proposer à votre enfant un temps de lecture et de calcul quotidien. Les jeux de société sont là encore une source d'apprentissage ou d'entraînement.

Le cycle 3 (CM1 et CM2) est le cycle des approfondissements du lire, écrire, compter, respecter. Il est également important de proposer des temps de lecture, d'écriture et de calcul quotidiens.

Ces activités d'apprentissage quotidien doivent pouvoir bénéficier de l'Internet. Ainsi, l'école de votre enfant pourra vous proposer un rendez-vous quotidien en classe virtuelle. Des sites pédagogiques méritent d'être explorés avec votre enfant

Infographie sur le modèle de la DANE 78 (en pièce jointe).

Pour votre enfant, il est important de rappeler régulièrement les gestes barrières contre la propagation du virus pour lui et pour les autres :

Je rappelle à mon enfant les gestes barrière

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé
Solidarité
Territoriale

Santé publique France

COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- 
Se laver très régulièrement les mains
- 
Tousser ou éternuer dans son coude
- 
Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- 
**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable**

 Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

 **0 800 130 000**
(appel gratuit)